

Extrait de :

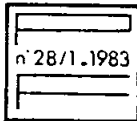
Psychologie Française 1983,
28-1., 36-39

n° spécial : Les Psychologues
Fonctions et Formation.

Deux préalables à la formation des psychologues cliniciens

René KAËS

*Docteur ès Lettres et Sciences Humaines.
Professeur de Psychologie
à l'Université de Lyon 2.
Principaux thèmes de recherche :
psychanalytiques, sur les formations
du lien et de la mentalisation.*



Il me semble que deux préalables me paraissent exiger une réflexion avant de répondre à la double question posée, sur le mode conditionnel, aux universitaires chargés de la formation des

psychologues cliniciens :

- le premier est que les psychologues soient formables, ce que je mettrai un moment en doute, le temps de poser cette question : à quelles conditions une formation pour les psychologues ?
- le second est que l'Université manifeste sa vocation et réalise sa mission formative vis-à-vis des psychologues cliniciens. Or, là encore, il ne va pas

de soi que les conditions requises soient réunies et nous devons nous demander lesquelles, *sine qua non*, sont à inventer.

Je veux dire ceci :

Sans doute parce que le débat central du psychologue clinicien concerne sa demande d'être demandé, et que cette demande, quand elle s'objective, le démasque et le trahit, la formation pour lui oscille entre les pôles de la plus absolue subjectivité et ceux de la plus rigoureuse objectivité. Oscillation banale, nécessaire, sans doute féconde, dira-t-on ?, à la condition qu'elle se produise dans un espace psychique et social adéquat, qui en rende possible le déploiement, la saisie et la reprise ; à la condition aussi que puisse se produire et se défaire l'espace d'une illusion bien particulière, que Sullivan dans un autre contexte a nommé l'illusion d'individualité unique.

Se prendre dans cette illusion et s'en défaire suppose les limites d'un corps social » imaginaire auquel les psychologues puissent référer leur mouvement de formation. L'existence d'un « corps social », porteur des effets d'identification sans lesquels aucune formation ne se produit, est l'un de ces préalables. Il va de soi qu'un tel « corps » ne peut être constitué et fonctionner par un acte volontariste. Il se construit dans l'identification imaginaire mythique à un parent fondateur, ancêtre appelé à garantir la lignée et la place de chacun de ceux qui y inscrivent, le temps de leur formation, leur demande d'être et de *devenir* psychologue.

Les psychologues ne sont pas seulement mis à part par les autres : ceux qui détiennent le « pouvoir » de les subordonner, ils se tiennent séparés : séparés les uns des autres, séparés de tout ce qui les relierait à un ensemble organisé dans lequel ils pourraient prendre place, être reconnus et reconnaître leurs semblables ; et ceci est remarquable : aucun corps social faisant profession de la parole et du lien intersubjectif n'a jusqu'à présent fait l'économie de fournir à ses membres un soutien, un appui, et un modèle dans le processus de leur formation et dans les avatars ultérieurs de l'exercice de leur métier : journalistes, médecins, avocats, psychanalystes, architectes, prêtres se sont organisés en un ensemble social organisé, liant par contrat d'identification chaque professionnel à l'ensemble qui les reconnaît comme membres de cette profession. Ce corps social - nous n'en stigmatisons toujours que les dérives ambiguës du corporatisme - développe des fonctions incontournables dans un processus de formation : fonction d'appui identificatoire en proposant des modèles et des idéaux, fonction d'apprentissage en proposant des schémas de conduite opératoires, fonction éthique en édictant des principes déontologiques d'espaces d'activité et de règles limitatives. Ainsi s'affermissent dans un mouvement d'engendrement, les conditions d'une formation et le franchissement des épreuves qui en jalonnent le parcours et les risques. L'identité professionnelle se construit ainsi dans ce rapport

généalogique : de filiation et d'adoption, de soutien et de cheminement autonome.

Or, rien, ou presque rien de tout cela, n'existe chez les psychologues, et pour en rendre compte - pour le justifier plutôt - arguera-t-on toujours de la « jeunesse » de la profession ? Ou des pouvoirs qui nous oppriment ? Ou des relents vichissois du corporatisme ? Ou, sensibles à la modernité psychanalytique, dénoncera-t-on les leurres des identifications aliénantes ? Mon expérience de la formation m'incline à penser qu'il s'agit là de butées réelles, utilisées comme arguments idéologiques et que l'économie que ces représentations gèrent, est celle des identifications polymorphiques, tout à la fois démembrées et unaires, impuissantes et toute-puissantes des psychologues cliniciens.

Les identifications polymorphiques des psychologues ne se réduisent - est-ce une résolution ? - que par la stabilisation du mouvement oscillant que j'évoquai plus haut dans une position exclusive, excluante, opposant, sans tension créatrice subjectivisme et objectivisme, vieux débat indépassable encore par la seule voie du discours justificateur, des idéologies de maintenance. Le cercle est vicieux, bien sûr : il manque de se constituer un mythe originaire efficace pour que s'unifie et se différencie sur la base d'un corps social imaginaire, l'identité du psychologue ; mais ce que redoutent le plus ceux et celles que la psychologie fascine et semble « appeler », c'est bien cela : d'être « pris » dans un mythe, dans une origine qu'ils se reconnaissent. La filiation, c'est ailleurs, bien entendu, comme pour tout un chacun, qu'ils la cherchent sans la trouver et sans reconnaître dans ce roman, la honte ou l'impuissance qu'ils éprouvent à n'être que psychologues.

Le rêve, l'illusion illusoire, le mi-chemin dans l'analyse de cette requête de filiation grandiose s'entretiennent dangereusement dans la dénonciation que le monde est mal fait, et notamment les institutions. Ce qui, chez les psychologues, est appelé « l'institution » est devenue le prêt-à-porter de toutes les aliénations, de toutes les réductions de la subjectivité, de toutes les manipulations du « pouvoir ». L'« institution » prend la place de tout ce qui s'objective et se réifie dans le sujet. Cette place fut - ou est encore - celle de la « Science », celle du « Pouvoir », véritables exorcismes des démons qui troublent le débat de la demande d'être demandé, demande rêvée sans médiation. Ici encore, les butées réelles qui opposent l'institution, le pouvoir, l'exigence d'une scientificité objectivante à la manifestation et à l'accueil d'un mouvement subjectif sont rendues exclusives de toute autre fonction. Comme si la condition même d'un travail clinique en psychologie, comme dans d'autres pratiques proches, n'était pas la dimension de l'institution même ! Il y a là une tension paradoxale mal supportée - voire esquivée - par les psychologues cliniciens. Je suis toujours étonné devant cette fascination, faites d'attraction et de répulsion, des psychologues cliniciens vis-à-vis de « l'institution » et du « groupe ». J'y retrouve une oscillation qui me rappelle le débat nodal que j'ai évoqué : entre la mystique des institutions et du groupe d'un

côté et la persécution par les mêmes instances, double face d'une même peur d'être englouti, quelle place pour la manifestation d'un sujet porteur d'une parole individualisée, de rêves et de conflits à reconnaître, d'une demande singulière ?

Est-ce aussi, chez les psychologues, le débat obscur avec la chose institutionnelle qui inhibe le processus de leur propre institutionnalisation ? Est-ce le débat entre Science et Mythe, entre Recherche et Pratique ; Mythe et Pratique ont partie liée : l'institutionnalisation du corps imaginaire s'associe à une figure fondatrice qui fonctionne dans le Mythe. L'un et l'autre soutiennent formation et pratique, là où la subjectivité du psychologue trouve son étayage, sa forme socialisée, sa chance d'être reconnue, là où il prend appui, pour l'essentiel de sa pratique, sur l'articulation même de sa subjectivité et de sa culture pour y repérer, à travers des instrumentations plus ou moins « armées », les entrelacs de ce qui lui est dit et de ce qu'il entend, de ce qui lui est signifié et de ce qu'il comprend.

La Science et la Recherche prétendent réduire cette dimension à celle de la falsification « idéologique ». Au lieu de reconnaître la tension d'une double polarité entre Science et Mythe, entre Recherche et Pratique, les psychologues cliniciens sont quelquefois tentés de se réduire eux-mêmes, par l'exclusion d'un des deux termes.

Le polymorphisme des pratiques, des méthodes et des théories en psychologie clinique n'apparaît pas, dans cette perspective, comme la richesse d'un héritage différencié, d'une création vive. Dans un tel contexte, il exprime l'éclatement ou l'agglutinement des références. Le projet central, l'instrumentation spécifique, la pratique originale et autonome des psychologues cliniciens restent à expliciter, à expérimenter, à mettre à l'épreuve, à identifier. Et à inscrire, avec la plus grande rigueur interne, dans un champ social, dans un statut juridique, dans un cursus de formation et d'habilitation. Temps nécessaire de coupure, de limitation, d'affirmation de soi.

Le polymorphisme des identités des pratiques et des cadres de théorisation accentue la difficulté pour la psychologie clinique de trouver son discours spécifique dans son rapport aux deux grands modèles, tour à tour idéalisés et persécuteurs, que sont pour elle la psychiatrie et la psychanalyse. Ces modèles, notons-le, ne sont pas seulement des modèles scientifiques de la conduite psychique humaine : ce sont des modèles professionnels et des modèles sociaux dont la force attractive et répulsive dépasse largement le champ magnétique dans lequel se trouvent pris les psychologues cliniciens. Et il se trouve qu'aujourd'hui, en France notamment, les modèles proposés par la plupart des universitaires oscillent entre ces deux modèles.

Ceci me conduit au second préalable que j'avais annoncé. L'Université aurait une vocation et une mission formative vis-à-vis des psychologues cliniciens. Je crois bon de distinguer deux aspects de

l'intervention universitaire : qui l'appelle à cette fonction de formation n'est pas nécessairement, en effet, qui lui assigne d'avoir à la remplir.

L'Université est paralysée, elle aussi, par le polymorphisme de ses objectifs : pour les restreindre à un trio antagoniste, recherche, formation de base et formation professionnelle, je dirai que les objectifs, les ressources et les stratégies des unes ne sont pas ceux des autres, et qu'au regard des moyens dont nous disposons aujourd'hui, elles tendent à s'exclure mutuellement.

L'Université est aussi paralysée par sa méconnaissance des différences dans les exigences de formation selon les disciplines professionnelles : qui soutiendra qu'un biologiste ou un mathématicien se forme avec les mêmes investissements en encadrement proche qu'un psychologue ou qu'un ethnologue ?

L'Université a vocation formative, à la condition que sa voix se fasse entendre des professionnels et que les professionnels l'interpellent. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette notion qui joue dans l'ambiguïté, que les universitaires cliniciens sont aussi des professionnels. Certes, ils le sont, mais ils ont à se situer dans une place spécifique quand ils sont, à l'Université, enseignants et travaillant à former des psychologues : se tiennent-ils à une place d'universitaire ou qu'est-ce qu'être universitaire quand on est, par ailleurs, psychologue clinicien, ou psychanalyste, à une place de praticien ? Les conséquences de ce placement ne sont pas quelconques, au moins en ce qu'elles font ou non une place spécifique aux professionnels non universitaires.

L'Université ne répondra pas à sa vocation formative, s'agissant a fortiori d'une profession centrée sur le lien, sans un rapport organique au « corps social » des professionnels. Ce qui présuppose son existence.

Quant à sa mission, que lui assignent les corps constitués, les Ministères de tutelle, et les employeurs, elle ne peut l'accomplir que si la fonction sociale des professionnels qu'elle forme est reconnue et dans les œuvres que les professionnels effectuent, et dans le statut qui, de ce fait, leur est conféré.

Mais cette relation est circulaire : un statut ne nous sera jamais conféré que si nous nous le reconnaissons, si nous commençons par le choisir.

C'est sous ce double préalable que je voudrais exposer très brièvement à quelles conditions il me paraît possible d'envisager la formation initiale et la formation continue des psychologues cliniciens à l'Université.

Si la formation, initiale et continue, des psychologues cliniciens est une formation professionnelle, cette formation doit alors associer professionnels et universitaires selon leur identité spécifique, selon des modalités contractuelles et pour certaines tâches.

La formation initiale requiert que le terrain de la pratique, accessible aux étudiants dans des stages

accompagnés, s'articule avec l'enseignement théorique et méthodologique. C'est là la pièce maîtresse d'une formation initiale. Encore faudra-t-il en préciser le temps, le rythme, la durée. Encore faudra-t-il assurer à des maîtres de stage un statut conséquent et conforme à leur fonction associée dans l'Université. Encore faudra-t-il définir, pour les universitaires spécialement chargés de ce travail, une prise en considération de leur charge spécifique.

Si le stage de longue durée, accompagné et élaboré, est la pièce maîtresse des années qualifiantes, la formation initiale ne se limite pas à cette dimension. La tâche spécifique des universitaires réside dans leur travail d'élaboration et de transmission des outils conceptuels et méthodologiques saisis dans leur triple dimension fondamentaliste, critique et, je le souligne à mon tour, après J. Gagey, historique. Cette triple dimension ouvre la voie à la recherche.

Enfin, les contenus de la formation initiale ne sont pas à définir en dehors d'une série d'options à prendre sur le niveau du recrutement des futurs psychologues cliniciens.

Sur la formation continue : il s'agit d'en définir le lieu et les objectifs. L'Université ne doit pas se substituer aux Associations Professionnelles et aux cursus proposés par ces Associations. Sa spécificité est de proposer un lieu de reprise et de relance de la formation, sur la phase d'un travail de recherche sur les pratiques et les théorisations dans le champ de la psychologie. Je veux dire par là que la formation des psychologues cliniciens n'est continue que si l'Université propose ce qu'elle a : une recherche fondamentale, critique et plurielle.

Peut-être faudra-t-il inventer les structures et les fonctionnements adéquats à cet objectif : des instituts de formation et de recherche associant dans la distinction de leurs tâches, universitaires et professionnels ?

■